

## Lieux de formation :



Centre Tertiaire – 109, rue Camille Pelletan – 33400 Talence



Brémontier – 152, cours de l'Yser - 33800 Bordeaux



### Contacts et renseignements :

Christophe DOIGNIES, Conseiller en formation  
continue : 06 75 04 79 84  
christophe.doignies@ac-bordeaux.fr

Danielle DUCOURNEAU, Assistante administrative :  
05 56 56 04 25  
danielle.ducourneau@ac-bordeaux.fr



[www.greta-bordeaux.fr](http://www.greta-bordeaux.fr)

**Formation au Titre Professionnel**  
du ministère chargé de l'emploi, homologué **niveau III**

# Assistant(e) Ressources Humaines



## Métier

L'assistant(e) ressources humaines seconde son responsable dans l'application de la politique RH et la gestion sociale de l'entreprise.



## Partenaires



## ))) Public visé

Salariés en poste, salariés ou demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle.

## ))) Pré-requis exigés

Niveau Bac à Bac +2 et/ou expérience professionnelle significative dans le domaine de l'assistanat.

## ))) Compétences visées

- Assurer l'administration du personnel,
- Participer à la gestion et au développement des RH.

## ))) Débouchés

Dans toutes structures privées ou publiques, de toutes dimensions et de tous secteurs d'activité, sur des missions :

- d'assistant(e) de direction,
- de chargé(e) d'administration du personnel,
- de chargé(e) de formation,
- de chargé(e) de recrutement,
- de chargé(e) de GPEC\*,
- de chargé(e) d'études RH,
- de chargé(e) des relations sociales,
- de gestionnaire de paie.

\* Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

## ))) Période de formation

En alternance de septembre à juin au rythme hebdomadaire de 2 jours en centre pour 3 jours en entreprise.

## ))) Durée de formation en centre

512 heures.

## ))) Programme

- Droit social,
- Gestion administrative,
- Gestion de la formation,
- GPEC\*,
- Recrutement,
- Gestion de la paie,
- Communication,
- Bureautique.

## ))) Modalités de validation

Les candidats sont évalués par un jury de professionnels sur la base :

- d'évaluations réalisées en cours de formation,
- d'un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- d'une mise en situation professionnelle réelle (épreuve de synthèse),
- d'un entretien avec le jury.